

■ Rectification de l'inscription au journal no. 1 du 6. 01. 2003, publié dans la FOSC no. 5 du 10. 01. 2003, p. 9. **CARRYMMO SA**, à Chamoson, immobilier, société anonyme (FOSC no 5 du 10. 01. 2003, p. 9, publ. 806860). Faits qualifiés: apport en nature : de 'Yves Carrupt Paysagiste SA' à Chamoson, les PPE Nos 14279 et 1/40èmes de la PPE No 14271, parcelle de base No 4296, commune de Martigny, d'une valeur totale de CHF 332'000.--, dont à déduire une dette hypothécaire, soit une valeur nette de CHF 102'000.--, accepté pour ce prix et imputé sur le capital contre remise de la totalité des 102 actions au porteur de CHF 1'000.--

- [précédemment: apport en nature : de Yves Carrupt, les PPE Nos 14279 et 1/40èmes de la PPE No 14271, parcelle de base No 4296, commune de Martigny, d'une valeur totale de CHF 332'000.--, dont à déduire une dette hypothécaire, soit une valeur nette de CHF 102'000.--, accepté pour ce prix et imputé sur le capital contre remise de la totalité des 102 actions au porteur de CHF 1'000.--].  
Journal no 1187 du 19.08.2003  
(01142370 / CH-626.3.007.779-6)